

* * *

Est-il besoin de le rappeler ? Pour notre participation plus ou moins fréquente au festin eucharistique, ce n'est pas par nous-mêmes que nous devons nous conduire, mais par l'avis de notre confesseur.

Personne, en effet, n'a chance d'être bon juge en sa propre cause, ni bon guide de lui-même au chemin du ciel.

D'autre part, celui qui se remet entre les mains d'un confesseur expérimenté, y trouve, outre la sûre conduite de sa vie, l'avantage de faire toutes ses bonnes œuvres avec un double mérite : celui de l'action et celui d'une humble obéissance.

Chrétiens de bonne volonté, exprimez donc à votre confesseur le désir de communier souvent et même chaque jour.

Si, dans vos âmes, se réalisent véritablement les deux conditions essentielles : " état de grâce et intention droite," il ne pourra que vous pousser à la communion comme au remède quotidien des péchés quotidiens et comme au pain qui soutient et accroît la vie divine.

" Il y a, dit Saint François de Sales, deux sortes de personnes qui doivent communier souvent : les parfaits parce que, vu leurs bonnes dispositions, ils auraient tort de ne pas s'approcher de la source de la perfection ; les imparfaits afin de s'élever à la perfection ; les forts pour ne pas s'affaiblir ; les faibles pour se fortifier ; les malades pour se guérir ; ceux qui ne le sont pas pour conserver la santé.

Si donc, vous êtes faibles, imparfaits, malades, vous avez besoin de communier souvent pour vous unir à Celui qui est votre perfection, votre force et votre remède."

Nous terminerons par cette parole encourageante de Mgr de Ségur :

" On ne communie jamais trop quand on communie de bon cœur... on ne communie jamais trop souvent quand on est en état de grâce et qu'on a la volonté sincère d'être au Bon Dieu..."

